



Climat

La COP 23 : une COP résolument de transition mais pas d'étape !

Depuis 2014 et la COP20 à Lima, le Comité 21 participe systématiquement aux COP climat afin de faire connaître les engagements de ses adhérents en faveur de la lutte contre le changement climatique.

Le Comité 21 était donc présent à la COP23 à Bonn, en Allemagne, du 6 au 17 novembre 2017. A cette occasion, il s'est particulièrement investi sur le sujet de l'adaptation au changement climatique, sujet qu'il a choisi comme une de ses priorités stratégiques de 2017-2018 et qui devrait mobiliser l'attention à la même hauteur que l'atténuation.

En parallèle de cette participation, le Comité 21 propose des analyses sur l'avancement de l'Accord de Paris dans le cadre de son CERESCE (Centre de ressources pour une responsabilité sociale climatique et énergétique).





Sommaire

- Un communiqué final neutre du Ministère des Affaires étrangères sur le bilan de la COP23 3
- Quelques acquis néanmoins dans le communiqué final « Fiji momentum for implementation » 5
- Les alarmes 6
- Les points forts de l'agenda de l'action 7
- Des actions de la société civile nombreuses 9
- Le Comité 21 à la COP23 12

Le Comité 21 est présent à la COP23 la deuxième semaine, du 13 au 17 novembre 2017
(cf. page 12 le Comité 21 à la COP23)

[Participation](#) du Comité 21 et de ses adhérents

Retrouvez les dernières Notes d'analyse :

- ✓ [Note à mi-parcours](#) de la COP23
« La COP 23, transition douce ou accélération ? »
13 novembre 2017
- ✓ [Note](#) « L'esprit Bula devant Donald Trump :
une autre version de David et Goliath »
Juin 2017
- ✓ [Note](#) « Contraindre les Etats et les éléments ?
Le pari de ... l'Accord de Paris »
Revue mensuelle Lexisnexis jurisclasseur
février 2016





Un communiqué final neutre du Ministère des Affaires étrangères sur le bilan de la COP23

Pour évaluer le bilan de la COP 23, il est utile de se reporter à la sobriété, et aux mots choisis du Communiqué final du Ministère des Affaires étrangères :

« La COP23 a permis d'avancer sur l'ensemble des sujets liés la mise en œuvre de l'accord de Paris.

La France salue la conduite efficace et constructive des négociations par la présidence exercée par la République des Fidji. Elle a permis de rappeler la gravité et la réalité des enjeux du changement climatique pour les plus vulnérables.

Les négociations ont abouti à des premiers projets de texte sur l'ensemble des règles d'application de [l'accord de Paris](#). Le texte d'application de l'accord de Paris devra être finalisé et adopté d'ici à la COP24, qui se tiendra fin 2018 à Katowice, en Pologne.

*Par ailleurs, des avancées sont **notables** sur plusieurs sujets. Ainsi ont été adoptés une décision sur les pertes et dommages, un Plan d'action sur le genre ainsi que la Plateforme des communautés locales et des peuples autochtones.*

*Cette étape franchie, le **travail doit s'accélérer sur plusieurs plans** :*

celui de la négociation d'un corpus finalisé de l'ensemble des règles de mise en œuvre de l'accord de Paris l'année prochaine ; celui de l'action climatique, l'ensemble des États et des acteurs de la société civile devant redoubler d'efforts pour contenir le réchauffement climatique et ses impacts ; celui des financements car les engagements pris par les pays développés devront être honorés afin d'appuyer la transition dans les pays en voie de développement et les plus vulnérables.

*Pour relever le niveau d'ambition, les présidences marocaine et fidjienne de la COP, ont lancé le « **Dialogue de Talanoa** », dialogue de facilitation décidé à la COP21. Conduit à partir de janvier 2018, **il permettra un premier bilan des efforts accomplis et incitera les Parties à relever l'ambition de leurs engagements nationaux**. Ce dialogue prendra en compte les efforts des États dans le cadre de l'accord de Paris et dans la période pré-2020, ainsi que l'action des acteurs non-étatiques. Les résultats du rapport spécial du GIEC sur l'objectif 1,5°C, qui doit être remis en septembre 2018, y auront une place centrale. »*

Nous pourrions nous arrêter à ce communiqué diplomatique dont la neutralité des termes laisse bien passer un sentiment très mitigé ; sans parler cependant d'échec, puisque les enjeux de cette COP ne pouvaient se solder par une réussite ou un échec : aucun négociateur ne pensait valider des textes dont les échéances inscrites dans l'Accord de Paris se situent entre 2020 et 2023.

Néanmoins, ce qui a frappé pendant cette COP, c'est l'écart immense entre les constatations des différentes agences onusiennes, les alertes des scientifiques, et la faiblesse des négociations. Autrement dit, l'écart de temporalité entre l'accélération du réchauffement et la lenteur des décisions. D'autant que **la deuxième semaine a été marquée par un appel de 15364 scientifiques¹, cri d'alarme qui ose parler des problèmes... dont les COPs ne parlent pas, ou plus.**

1. Voir revue Bioscience, article du 13 novembre 2017, « World Scientists' Warning to Humanity: A Second Notice »

Bien sûr, ils relèvent que « le taux de CO₂ dans l'atmosphère terrestre n'a jamais été aussi élevé depuis au moins 800.000 ans. Il est désormais au-dessus de 400 ppm contre 280 ppm avant l'ère industrielle ; les émissions devraient être de +2 % en 2017 et atteindre un record de 36,8 milliards de tonne alors que le pic d'émissions n'est pas atteint. L'extinction de masse, est le sixième en 540 millions d'années environ, au terme duquel de nombreuses formes de vie pourraient disparaître totalement ». Mais surtout ils posent le problème de la démographie, en affirmant que la croissance démographique rapide et continue est l'un des principaux facteurs des menaces environnementales et même sociétales. Ils soulignent que depuis la signature du premier appel des scientifiques en 1992, la population mondiale a augmenté de 35 % et que par exemple le volume d'eau douce disponible par habitant a chuté de moitié depuis les années 1960. Enfin, ils affirment que « grâce à un raz-de-marée d'initiatives organisées à la base, il est possible de vaincre n'importe quelle opposition, aussi acharnée soit-elle, et d'obliger les dirigeants politiques à agir ». Cet appel met en valeur l'importance des comportements individuels « en limitant notre propre reproduction [...] et en diminuant drastiquement notre consommation par tête de combustibles fossiles, de viande et d'autres ressources ». **Autrement dit, ces scientifiques sont sceptiques sur les politiques, lancent un appel à la société civile, et prônent la sobriété au-delà du changement de modèle.**

En face du caractère solennel de cet appel, dénué des prudences du GIEC, dont la composition intergouvernementale oblige à une certaine retenue, les acquis de cette COP paraissent effectivement bien minces.

Les raisons du caractère morne de cette COP sont multiples :

- ✓ Pas de date butoir en 2017, or on sait que les décisions onusiennes se prennent dans la douleur, au dernier moment et des sessions préparatoires très floues ;
- ✓ Un accord de Paris dont l'aspect non contraignant et très imprécis pèsera de plus en plus dans la négociation² ;
- ✓ Une présidence certes symbolique, les Iles Fidji, mais peu capable d'imposer des décisions à de grandes puissances ;
- ✓ Une Europe divisée entre des pays très allants, comme la France, et d'autres, comme l'Allemagne, empêtrée dans les contradictions de la formation de son gouvernement, dont les partis s'opposent justement à propos de l'énergie, et les membres de l'Europe de l'Est ;
- ✓ Des Etats-Unis qui présentaient un triple visage ; celui de la délégation officielle, sobrement participative, celui des démonstrations procharbon organisées devant le site de la conférence, et celui du mouvement « We are still in », qui a pu s'immiscer dans le dialogue de Talaona, et qui prépare activement le futur sommet climatique de la société civile en Californie à l'initiative de son gouverneur Brown ;
- ✓ Une Chine très intelligemment attentiste, car elle ne peut encore prendre le leadership, dépendant encore beaucoup du charbon, mais s'y prépare ;
- ✓ Une société civile très active, mais handicapée par la configuration de la conférence, séparant les négociateurs et les événements qu'elle organisait, ce qui est assez contraire à l'esprit de l'Accord de Paris et de son 4^{ème} pilier.



Quelques acquis néanmoins dans le communiqué final « Fiji momentum for implementation »

Le dialogue de Talanoa, englobant tous les « piliers » de l'Accord de Paris

Evoquée au chapitre IV de la Décision, et non du Traité (alors qu'il aurait pu être intégré au paragraphe 19 de l'article 4 de l'Accord), ne faisant donc pas l'objet d'obligation, la période cruciale selon les scientifiques entre l'Accord de Paris et l'échéance de 2020, à laquelle les pays devront déposer et assumer des trajectoires climatiques compatibles avec l'objectif de réduire de 2°C, voire de 1,5°C, a été habilement traitée par la présidence de Fidji qui a inventé le dialogue de [Talanoa](#). Il s'agit d'un dialogue de tradition culturelle du Pacifique associant les Etats, experts, y compris le GIEC, organisations économiques, et société civile pour faire remonter les idées, les scénarios, les pistes de transformation. La présidence prévoit tout au long de 2018 sa tenue. Selon la Présidence, le dialogue doit être « constructif, facilitateur et orienté vers les solutions », et organisé autour de 3 questions : Où en sommes-nous ? Où voulons-nous aller ? Comment allons-nous y parvenir ?

La relevée de l'ambition

Est prévu en 2018, à la COP 24 un dialogue de facilitation censé construire la capacité des gouvernements à concevoir des engagements adaptés à l'objectif de ne pas dépasser 2°. Après des échanges très tendus, l'Inde, la Chine et d'autres membres du groupe des pays en développement dit « Like Minded Developing Countries » (« LMDC ») ont forcé les pays développés à déposer tous les ans un rapport sur ce qu'ils feront d'ici 2020 pour protéger le monde contre le changement climatique. Les pays pauvres ont été sensibles aux arguments de la LMDC, qui s'est appuyé sur l'étude du Global Compact.

Ceci a été d'autant moins évitable que l'article 9.5 de l'Accord de Paris qui stipule que les pays développés communiquent tous les deux ans des informations sur les montants des ressources financières publiques engagées pour les pays en développement a été âprement discuté jusqu' à la fin de la COP.

La plateforme sur les savoirs et connaissances des peuples autochtones

Le Forum international des peuples autochtones sur les changements climatiques a aussi célébré la mise en place d'une plateforme sur les savoirs et connaissances des peuples autochtones pour les aider dans la lutte contre le bouleversement du climat. Il y a plus de 300 millions d'individus appartenant aux peuples et communautés autochtones à travers le monde.

Le Plan d'action genre

Il a été adopté le dernier jour de la COP23, le 17 novembre 2017. Il s'adresse à l'ensemble des acteurs : institutions de la Conventions climat, Etats parties, organisations ayant statut d'observateurs et autres acteurs et actrices à la suite d'une mobilisation des associations de femmes et féministes, et les alliances avec des personnes dans les institutions et pouvoirs publics, prônant l'importance de concrétiser le principe d'égalité femmes-hommes dans les politiques climatiques.

La sécurité alimentaire

Le débloqué après six ans de négociations infructueuses d'un groupe de travail sur la sécurité alimentaire qui, du coup, met l'agriculture, deuxième émetteur de gaz à effet de serre, à l'agenda des négociations climatiques.

L'adaptation

Ce sujet est sans aucun doute, et enfin, celui qui « monte », mais non sans difficultés. Le fonds d'adaptation fait l'objet de la décision 60 dans le texte de l'accord de Paris avec une formulation non contraignante : en l'état, la formulation stipule que « *le fonds d'adaptation peut concourir à l'application de l'accord* ». Avec l'adoption du « Fiji momentum for implementation », le « peut » (should) devient maintenant « doit » (shall) ce qui oblige les pays développés, tout particulièrement ceux du groupe Ombrelle (Australie, Canada, Japon, Nouvelle Zélande, Kazakhstan, Norvège, Russie, Ukraine et États-Unis), à participer au financement du fonds d'adaptation.

Mais, à l'exception de l'Allemagne, qui s'est engagée à verser 50 millions d'euros dans le fonds d'adaptation, et 50 millions dans le Fonds Vert pour les pays les moins avancés, rejointe par la Suède et la Belgique, les pays riches n'ont rien donné à Bonn ce qui a irrité les pays du Sud. Autre avancée notoire : le fonds d'adaptation, doté seulement de 80,5 millions de dollars cette année, est devenu à la COP23 l'instrument financier de l'Accord de Paris et n'est plus rattaché aux mécanismes de Kyoto, ce qui lui permet d'être abondé de façon plus significative.



Les alarmes

Le cadre de la transparence (articles 3- 8°, 12° et 13°, et art. 13 du Traité)

Aucun sujet n'a été bouclé, et la Présidence n'a déposé que des notes informelles dans ce qui est le cœur de l'Accord. Ce n'est pas irrémédiable si le retard est rattrapé pendant l'année qui vient, mais cela met sur les épaules de la future présidence polonaise un grand poids, alors qu'elle suscite déjà un peu de méfiance.

Les pertes et dommages, parent pauvre du sommet (article 8, de l'Accord et clauses 48 à 52 dans la décision)

Les négociations à la COP 23 n'auront pas permis de réelles avancées sur le financement des **pertes et dommages**. Le SBSTA (Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique) et le SBI (Organe subsidiaire pour la mise en application) ont déposé un texte proposant simplement un recensement des financements existants dans un « dialogue d'experts » alors que le débat sur d'autres sources de financement devait être ouvert (taxe sur l'extraction des énergies fossiles ou autres). La revendication des Pays touchés est de 50 milliards de dollars par an jusqu'en 2022. Quelle autre Présidence pourra les porter ? C'est une grande occasion manquée... Les Pays riches craignent qu'on remette sur la table par ce biais la question des responsabilités. De ce fait, le secteur privé prend le relais avec en particulier le programme « InsuResilience Global Partnership », une initiative des assureurs privés qui prévoit d'offrir une couverture pour 400 millions de personnes dans les pays en développement d'ici 2020.

Les financements

La question a empoisonné la COP, comme d'habitude, et les PMA ont été très traumatisés non seulement du peu d'annonces financières, mais aussi de la différence entre l'évaluation qu'ils font du niveau des dotations actuelles par rapport aux 100 milliards annuels promis et celle faite par les pays développés. Le One Planet Summit du 12 décembre 2017 devra clarifier.

Le segment politique, avec une certaine solitude de la France

Le couple franco allemand voulait apparaître uni à Bonn, il l'a été. Mais la Chancelière, en pleine négociation gouvernementale, n'était pas audible, empêtrée justement dans les négociations sur le charbon avec les partis allemands. De ce fait, le discours du Président français a été le seul discours vraiment politique, reconnaissant à la fin la responsabilité des pays riches, et affirmant 4 priorités :

- ✓ favoriser, encourager et participer activement au financement de toutes les interconnexions énergétiques européennes,
- ✓ fixer le prix plancher du CO2 en Europe à 30 euros la tonne avec des mesures d'accompagnement indispensables et une taxe aux frontières,
- ✓ intégrer des objectifs environnementaux dans les politiques commerciales,
- ✓ accélérer la montée des énergies renouvelables et du stockage de l'énergie.

A part l'annonce de la compensation franco allemande du financement du GIEC eu égard au retrait américain, le Président a réservé les annonces financières au Sommet organisé par la France.

Malgré ce moment, le Sommet a manqué d'un souffle politique global ; c'est un constat unanime.



Les points forts de l'Agenda de l'action

Les Alliances diverses renforcent leurs actions, et c'est le point positif de la COP

L'Alliance pour la sortie du charbon

Le charbon est la première source d'électricité dans le monde (40 %) mais énergie la plus contraire au combat climatique. 20 pays ont annoncé la création d'une alliance pour sortir du charbon, à l'initiative du Royaume-Uni et du Canada avec l'Angola, l'Autriche, la Belgique, le Costa Rica, le Danemark, Fidji, la Finlande, la France, l'Italie, le Luxembourg, les îles Marshall, le Mexique, les Pays-Bas, Niue, la Nouvelle-Zélande, le Portugal, le Salvador, la Suisse, ainsi que les États de Washington, de l'Alberta, de Vancouver, Colombie britannique, Québec, ou de l'Ontario.

Tous se sont déjà engagés à supprimer par étapes leurs centrales au charbon, avec des dates différentes (par exemple 2030 pour la Grande-Bretagne, le Canada, ou 2021-22 pour la Nouvelle-Zélande, la France).

Ces pays représentent une très petite part de la consommation charbonnière mondiale, mais il s'agit d'un symbole important, d'autant que le Traité de Paris n'a pas osé aborder de front la question, et que les USA ont organisé de façon provocante une conférence de presse sur le charbon propre.

La séquestration du carbone

L' « Initiative 4/1000: les sols pour la sécurité alimentaire et le climat » vise à assurer que l'agriculture joue son rôle dans la lutte contre le changement climatique. Et engage les parties prenantes à opérer une transition vers une agriculture résiliente grâce à une gestion durable des sols, qui génère des emplois et des revenus, assurant ainsi le développement durable. La réunion annuelle de l'initiative « 4 pour 1000 » s'est tenue à la COP 23 en présence du Ministre français Stéphane Travert, en charge de l'agriculture et de son homologue ministre allemand. Une feuille de route pour 2018 a été adoptée avec en particulier une cartographie des partenaires et membres, la rédaction d'un ouvrage global sur le 4 pour 1000, des travaux spécifiques avec les bailleurs de fonds publics et privés et la mise en place d'échelons régionaux de l'initiative.

Océans

Enfin traitée à la COP 21, la science océanique a été présente avec l'Alliance d'Initiatives Océan et Climat (AIOC) qui a présenté son premier rapport « *Mesurer les progrès des Initiatives océan et climat* » soulignant l'action et présentant une analyse globale des actions menées par les initiatives internationales pour passer d'une dynamique politique à la mise en place d'actions concrètes à travers la réalisation de partenariats multi-acteurs.

Les Alliances Mondiales pour l'Eau et le Climat (AMEC), constituées à la COP22 ont été très actives :

- ✓ L'Alliance des 360 signataires du « [Pacte de Paris sur l'Eau et l'Adaptation au changement Climatique dans les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères](#) », lancé à la COP21 de Paris par le RIOB, en partenariat avec la CEE-ONU.
- ✓ L'Alliance des Entreprises pour l'Eau et le Changement Climatique - BAFWAC, initiée par le CDP, le CEO Water Mandate, le Conseil Mondial pour le Développement Durable et SUEZ, qui regroupe actuellement 44 entreprises membres, dont 30 multinationales de premier plan.
- ✓ L'Alliance pour les Mégacités pour l'Eau et le Climat, facilité par l'UNESCO, ICLEI, le SIAAP et Arceau-IDF, rassemblant 16 Mégalopoles pour une population totale de 300 millions d'habitants.
- ✓ L'Alliance Mondiale de la Désalinisation, initié par l'Institut Masdar (UAE), qui regroupe des compagnies et des organisations de recherche et de développement de 23 Pays (USA, Chine, Corée, Japon...).

Le « Yearbook for Global Climate Action », fruit de la coopération des coalitions et initiatives dans le cadre de Marrakech Partnership for Global Climate Action ; il a pour objectif d'informer les parties de ce qui a été fait pour soutenir les objectifs de l'accord de Paris, dans plusieurs domaines dont l'eau, l'énergie, les océans, la forêt etc. Il s'agit d'un outil de pilotage des initiatives multi-acteurs . Il fait le lien avec les ODD ... ce qui est plutôt rare à la COP !

L'Alliance solaire mondiale

Lancée le 30 novembre 2015 à la COP 21 de Paris, elle entrera en vigueur le 7 décembre prochain avec 44 pays qui espèrent rassembler à terme les 1000 milliards de dollars, avec une mise de départ indienne de 27 millions de dollars et des financements volontaires de ses membres, agences des Nations unies, la Banque mondiale, autres pays – comme la France – et secteur privé. L'objectif est de créer un guichet unique et lisible pour les investisseurs afin d'orienter les flux financiers vers le terrain. Car actuellement l'énergie solaire ne profite pas assez aux plus pauvres, aux zones rurales non électrifiées des pays en développement et aux territoires isolés et lointains comme les îles du Pacifique. L'Inde est leader, en se donnant comme objectif de passer à 17% d'ENR dans son mix hors hydro à 40% en 2030.

L'initiative CREWS (Climate Risk and Early Warning System) sur les systèmes d'alerte précoce portée par la France, annoncée à la conférence de Sendai en mars 2015, l'initiative a pour objectif d'accroître la capacité des systèmes d'alerte précoce aux événements hydro-météorologiques et climatiques dangereux dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires.

L'initiative CAFI sur les forêts d'Afrique centrale

L'initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (Cafi) a été cadrée au Pavillon France à l'occasion de la prise de présidence par la France du CA avec les ministres en charge de l'environnement de différents pays d'Afrique centrale et Nicolas Hulot. Un financement de 18 millions de dollars pour la valorisation et la préservation des forêts du Bassin Congo est maintenu avec l'appui des donateurs : l'Allemagne, la France, la Norvège, le Royaume-Uni, l'Union européenne et le Brésil.

Le Partenariat mondial InsuResilience, version élargie de l'initiative InsuResilience initiée par le G7 en 2015 sous la présidence allemande, a été lancée. D'ici 2020, il fournira une assurance à 400 millions de personnes vulnérables supplémentaires. Le Partenariat mondial réunit désormais les pays du G20 en partenariat avec les pays du V20 (groupe de 49 pays les plus vulnérables, y compris des petites îles comme Fidji, qui assure la Présidence de la COP 23). Le gouvernement allemand a annoncé une contribution de 125 millions de dollars au nouveau partenariat. Cela fait suite à l'engagement de 30 millions de livres sterling annoncé par le gouvernement britannique en juillet 2017. Le Partenariat mondial soutient l'analyse des données et des risques, l'assistance technique et le renforcement des capacités selon les besoins et les priorités des pays, la conception de solutions concrètes de financement et d'assurance des risques, un soutien intelligent pour la mise en œuvre de ces programmes, ainsi que pour leur évaluation. Le Fonds d'assurance contre les risques de catastrophe dans les Caraïbes (CCRIF), par exemple, dispose du soutien d'InsuResilience.



Des actions de la société civile nombreuses



Des actions de la société civile nombreuses, et la Zone qui leur a été consacrée a été de loin, et aux dires de tous, la plus animée.

Le C40

Vingt-cinq villes représentant 150 millions de citoyens se sont engagées à élaborer et à mettre en œuvre des plans d'action climatique plus ambitieux avant la fin de l'année 2020, afin de présenter un bilan carbone neutre et faire face au changement climatique. Il s'agit de : Austin, Accra, Barcelone, Boston, Buenos Aires, Caracas, Copenhague, Durban (qui a accueilli la COP 17 de 2011), Le Cap, Londres, Los Angeles, Melbourne, Mexico, Milan, New York, Oslo, Paris, Philadelphie, Portland, Quito, Rio de Janeiro, Salvador, Santiago, Stockholm et Vancouver.

Le C40 va de plus aider neuf villes d'Afrique subsaharienne à élaborer des plans d'action climatique conformes à l'accord de Paris, grâce au soutien du gouvernement allemand : Accra (Ghana), Dakar (Sénégal), Dar es Salam (Tanzanie), Durban (Afrique du Sud), Johannesburg (Afrique du Sud), Lagos (Nigeria), Le Cap (Afrique du Sud), Nairobi (Kenya) et Pretoria (Afrique du Sud).

Les entreprises

Danone, Microsoft et BMW se sont fait remarquer par des annonces s'inscrivant dans les initiatives Science-based targets et RE100.

Danone a annoncé que ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre avaient été officiellement approuvés par l'initiative Science-based targets (réduction des émissions de 50 % en 2030 sur les émissions directes et indirectes) et une réduction absolue de 30 % des émissions sur les émissions directes). L'entreprise a aussi rejoint l'initiative internationale « 4/1000 ».

Membre du pledge et de l'initiative « We are still in », Microsoft a rendu publics de nouveaux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à hauteur de 75 % en 2030 par rapport à 2013.

RE100 a accueilli deux nouveaux membres dont HSBC qui se fixe comme objectif de se fournir en électricité renouvelable pour toutes ses opérations d'ici 2030, avec un objectif intermédiaire de 90 % en 2025. BMW aussi annoncé qu'il se fournira à 100 % en électricité renouvelable partout dans le monde dès 2020 (contre un taux de 63 % en 2016).

Véhicules électriques et efficacité énergétique

Des initiatives comme EV100, qui vise à accélérer la transition vers les véhicules électriques, et EP100 qui vise à doubler l'efficacité énergétique des entreprises ont accueilli de nouveaux membres.

Climat Chance

A l'occasion d'un side-event en zone Bonn, l'association Climate Chance a présenté sa Déclaration d'Agadir, issue du Sommet des initiatives des acteurs non étatiques pour le climat, organisé au Maroc en septembre dernier. Cette déclaration souligne l'importance d'associer tous les acteurs à la négociation et à la mise en œuvre de l'Accord, le rôle fondamental du dialogue de facilitation en 2018 pour respecter l'ambition de l'Accord, le gap entre les besoins et les promesses de financements et l'importance des réflexions sectorielles. Climate Chance lancera l'année prochaine un observatoire de l'action climatique des acteurs non étatiques qui devrait sortir tous les ans un rapport dressant le bilan de cette action.

Le chemin jusqu'à la COP 24 à Katowice, capitale polonaise du charbon...

Après le Sommet du 12 décembre, qui verra, on l'espère des financements annoncés ou confirmés, une session intermédiaire aura lieu à Bonn au mois de mai 2018, sûrement une autre, puis le sommet des acteurs non-étatiques à San Francisco (du 12 au 15 septembre 2018), suivi de la COP 24 qui aura lieu du 3 au 14 décembre 2018 à Katowice, en Pologne.

Mais ce sont le G7 (les 8 et 9 juin 2018 à Charlevoix au Canada), et le G20 qui donneront une impulsion, car cette COP a montré la nécessité cruciale d'impulsions politiques à la hauteur des alertes des scientifiques. On voit que, si cette COP a déçu, c'est plus par la différence entre les alarmes des scientifiques et les changements déjà tangibles du climat avec l'avancée de l'application de l'Accord. Les Etats sont donc en première ligne, et l'on voit que l'ampleur des initiatives de toutes sortes, utiles et dynamiques ne peut remplacer le pouvoir régalién des Etats. En d'autres termes, le foisonnement des initiatives de la société civile est nécessaire pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris mais sont complémentaires de celles de la puissance publique. L'Accord de Paris a prévu le moins de règles possibles, pour pouvoir être adopté par tous les membres de l'ONU, il est d'autant plus indispensable que ces règles soient vite fixées. Là réside peut être une indispensable réforme des COPs, qui doivent peut-être être moins fréquentes, et mieux préparées.

Les COPs, au-delà du budget très conséquent qu'elles mobilisent (près de 200 millions d'euros), font mécaniquement émerger des attentes en terme d'annonces et d'avancées politiques significatives, que ce soit de la part de certains Etats ou de la société civile. Il est difficile de choisir entre leur indispensable régularité, aiguillon de l'action climatique et les frustrations que peuvent engendrées des conclusions insuffisantes.

En tout état de cause, la forte mobilisation globale vécue à Paris en 2015 sera nécessaire pour faire pression sur les étapes cruciales de 2018, 2020 et 2023 : donnons-nous rendez-vous !

Le Comité 21 à la COP23

Le Comité 21 a participé à la COP23 avec de nombreux adhérents pendant le segment politique, soit toute la deuxième semaine. Le thème stratégique porté par notre plateforme multi-acteurs était centré, et le restera en 2018 et dans les années à venir, sur l'adaptation au changement climatique. Car travailler sur l'adaptation ne signifie aucunement renoncer à l'atténuation (les deux forment un couple allant nécessairement de pair), et car, même si nous arrivions à contenir le réchauffement climatique à 1,5°, ou à 2° - ce qui est fortement improbable – les conséquences de ce réchauffement seraient déjà absolument gigantesques en terme d'adaptation des sociétés, des écosystèmes, des organisations et des territoires.

Il s'agit là d'un devoir impératif que d'anticiper, se préparer et s'adapter. Sur le pavillon France, un débat de scientifiques et d'experts a eu lieu le dernier jour de la COP, à l'occasion de la sortie de notre nouveau livre, co-dirigé avec le CNRS : « L'adaptation au changement climatique : une question de sociétés ».

La veille, juste après la conférence de presse conjointe entre les Ministres Hulot et Travert, les membres du Comité 21 ont pu exposer pendant 3h leurs engagements, initiatives, projets, solutions pour lutter contre le réchauffement climatique et s'y adapter.

Sur le thème de l'adaptation : Jean Michel Cousteau, Président de Green Cross France et Territoires, Maïna Sage, députée de la Polynésie française, mais aussi MaxHavelaar, la ville de Marseille, la start-up Cool Roof et l'ONG La Voute Nubienne. Sur le thème de l'engagement des acteurs non étatiques : Ronan Dantec, l'Ecole des Métiers de l'Environnement, Nomadéis, FIDAREC, et le GERES. Et enfin sur la neutralité carbone : ENERGIES 2050, Eco-Act, Terraotherm, et Entreprises pour l'Environnement.

Le Comité 21 a défendu aussi les principes de la gouvernance multi-acteurs, inscrits dans son ADN, pour mettre en œuvre de façon plus efficace l'Accord de Paris, avec ses partenaires internationaux et européens : l'OCDE, le Comité économique et social européen et le Comité européen des régions.



«Adaptation au changement climatique»
Cet ouvrage est le résultat d'un partenariat entre le CNRS et le Comité 21

[Version française](#)
CNRS éditions
416 pages - 24 euros

[Version anglaise](#)
ediSens
17,99 euros



Paris
4, rue Drouot
75009 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

Réseau Grand Ouest
3, Bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
comite21@comite21.org

www.comite21.org

